

Montparnasse, un atout culturel pour Paris

Faire du *pavillon Atlantique* un lieu de mémoire, de rencontres et d'échanges.



Le jardin Atlantique et son pavillon

À l'instar de l'esprit qui a présidé à la création de nombre de grands jardins alliant la dimension culturelle à un lieu de détente arboré, les architectes Jean Willerval et Michel Péna (paysagiste), ont conjugué leurs travaux conformément à cette tradition en dotant le jardin Atlantique d'un pavillon qui accueillera d'emblée (1994) les musées nationaux Jean Moulin, Général Leclerc et Libération de Paris.

Ces trois musées ont été transférés à Denfert-Rochereau en décembre 2019, libérant dès lors un espace aujourd'hui disponible.

Les exemples foisonnent de ces alliances où nature et culture s'offrent conjointement au plaisir du visiteur...

Véritable poumon de verdure au cœur d'un quartier saturé, l'entité jardin et pavillon Atlantique doit être valorisée dans ces deux dimensions pour doter Paris à l'horizon 2024 d'un ensemble attractif, conformément aux orientations de la nouvelle équipe municipale (2020) et à la politique engagée par le Ministère de la Culture.

Préalable :
Renoncer au projet de la Ville de
Paris de créer une résidence
hôtelière (projet Oasis),



Un projet déraisonnable. Défigurant le jardin Atlantique, densifiant le bâti à l'excès, aveugle quant à l'impact des dessertes à prévoir, ce projet de résidence hôtelière surprend par son inadéquation. Lauréates de l'appel à projets *Réinventer Paris 2* (janvier 2019), les sociétés de droit privé REI Habitat et SemPariSeine, par cession d'un bâtiment public, prévoient la création d'un établissement d'environ 450 lits (auberge de jeunesse, corésidence, logements passerelles) avec café-restaurant de 80 places et salles multiusages.

L'ensemble serait, par nécessité, ouvert toute l'année, jour et nuit.

À cette fin, le pavillon Atlantique conçu par l'architecte Jean Willerval serait dénaturé (surélévation par une structure linéaire en bois sur deux niveaux, redents et creux de la façade comblés, ouvertures annulées par des panneaux préfabriqués).

La surface de planchers de l'établissement hôtelier projeté serait de 3 974 m².

L'investissement total est estimé à 20 M€. Son ouverture est prévue dès 2023.

Les riverains (immeuble Mouchotte) sont mobilisés pour s'opposer au projet.

1 - Promouvoir une utilisation culturelle du pavillon Atlantique



La renommée de Montparnasse

Montparnasse est célèbre dans le monde entier et son attractivité perdure en dépit de ses multiples transformations. Aucun véritable lieu de mémoire, de promotion et de rencontre n'existe actuellement. Le pavillon Atlantique pourrait accueillir ce qui manque au quartier Montparnasse : un lieu capable de satisfaire la curiosité d'un public – local, parisien, international – quant à son histoire, son devenir et les éléments constitutifs de sa renommée.

Le modeste musée du Montparnasse, situé villa Marie-Vassilieff, a fermé ses portes en 2013.

Montparnasse a besoin d'un lieu de mémoire, de rencontre et d'échanges, un lieu de culture qui, sous une forme vivante et interactive, contribuerait à la promotion d'un quartier à forte connotation symbolique.

Un tel projet bénéficierait de la situation géographique du pavillon Atlantique, au cœur du quartier Montparnasse (6^e, 14^e, 15^e) et à l'aplomb d'une gare où sont attendus soixante millions de voyageurs, éléments qui devraient garantir un fort taux de fréquentation.

En outre, un centre culturel dédié à Montparnasse trouverait aisément sa place dans le pavillon existant, moyennant des aménagements intérieurs peu coûteux puisque réalisés dans un bâtiment conçu dès l'origine comme espace muséal.

L'investissement financier consenti devrait, de par son faible niveau, autoriser une rentabilité satisfaisante du projet.

Son statut national permettrait de mobiliser, sous l'égide du Ministère de la Culture, le savoir-faire et les ressources indispensables (Musée Carnavalet/Archives de la Ville de Paris, Pavillon de l' Arsenal, Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives de la SNCF, INA, fonds privés, etc.)

Quelques thèmes susceptibles de nourrir le contenu du pavillon dédié à Montparnasse :

- la première urbanisation de Montparnasse (le boulevard du Mont-Parnasse, l'enceinte des fermiers-généralistes, les percements de la rue de Rennes et du boulevard Raspail...)
- les bals autour des barrières (Bullier, Campagne Première, rue de la Gaîté...)
- l'agrandissement de Paris en 1860 (le Petit-Montrouge, Vaugirard...)
- l'arrivée des premiers artistes à Montparnasse (de Montmartre à Montparnasse...)
- l'École de Paris, peintres, sculpteurs, écrivains et musiciens (Modigliani, Picasso, Cocteau, Hemingway, Satie...). *Les Heures chaudes de Montparnasse* de Jean-Marie Drot...
- ateliers d'artistes, artisans et habitants de Montparnasse, quartier Plaisance, les Bretons de Paris (cité Falguière, rue Campagne-Première, cité Nicolas-Poussin, rue ND-des-Champs...)
- les académies de peinture (Colarossi, Grande Chaumière, Goetz...)
- le cimetière Montparnasse (histoire, moulin de la Charité, tombes célèbres...)
- déplacements et mobilité à Montparnasse (omnibus, tramways, arrivée du métro et du Nord-Sud, le "tout voitures", mobilité douce...)
- la gare Montparnasse et le chemin de fer (de l'embarcadère de 1840 à la gare actuelle, de la traction vapeur au TGV Atlantique...)
- les brasseries, cafés-théâtres, théâtres et cinémas à Montparnasse (Le Dôme, la Rotonde, la Coupole, le Café de la Gare, Bobino, la Gaîté-Montparnasse, le Grand Point-Virgule...)
- la vie nocturne à Montparnasse (le Jockey, le Sphinx, la Cigogne, le Petit Journal...)
- la vie culturelle, les musées et les galeries (musée Bourdelle, Institut Giacometti, villa Marie-Vassilieff, musée de la Poste, galerie du Montparnasse, librairie Tschann...)
- les films dédiés ou tournés à Montparnasse (*Paris brûle-t-il ?* (René Clément), *Cléo de 5 à 7* (Agnès Varda), *À bout de souffle* (Jean-Luc Godard)...))
- Montparnasse et les guerres (bombardements (1870), mobilisation (1914), reddition de Paris (1944)...))
- la tour Montparnasse et les transformations urbanistiques à partir des années 1960 (Opération Maine-Montparnasse, zones de rénovations urbaines, jardin Atlantique, projet de "forêt urbaine"...))
- l'évolution des structures hôtelières et commerciales, (hôtels de quartier et garnis, hôtellerie des voyageurs, chaînes hôtelières, galeries et centres commerciaux...), les projets en cours...

D'autres thèmes peuvent être envisagés qui, tous, permettraient de redonner au pavillon Atlantique une vocation culturelle en lien direct avec les orientations et les programmes de long terme au développement desquelles Paris participera.

Végétalisation urbaine et développement de la biodiversité.

Les nombreuses initiatives en cours (plan climat, végétalisation du bâti, jardins partagés, permis de végétaliser, etc.) témoignent d'une orientation d'autant plus actuelle qu'elle s'accompagne d'une stratégie de rafraîchissement urbain.

Le pavillon Atlantique, implanté dans un exemple réussi de jardin suspendu, pourrait devenir un lieu dédié à la valorisation de la nature en ville, voire un centre de formation et d'accompagnement des projets, accueillant des rencontres internationales sur la végétalisation du bâti en milieu urbain.

Le rail, à l'aube d'un renouveau éco-durable.

La perspective annoncée d'un *retour fort* du train avec, notamment, une relance du fret ferroviaire, l'ouverture du rail à la concurrence et les modernisations en cours (renouveau du réseau secondaire, traction hydrogène) offrent à la SNCF la possibilité de se doter d'un lieu promotionnel et attractif, où histoire des réseaux, performances actuelles et prévisions de développement trouveraient là à satisfaire un large public.

Un ancrage pour les territoires de l'Arc Atlantique.

Porte d'entrée dans Paris, directement accessible des quais de la gare Montparnasse et des navettes desservant deux aéroports internationaux, le pavillon Atlantique s'offre comme un lieu privilégié d'accueil en tête de pont (culture, atouts, ressources) des territoires du Grand Ouest : régions, départements, communautés urbaines, CCI, etc. avec possibilité de coworking ouvrant sur le jardin Atlantique.

2 - Étendre et sanctuariser le jardin Atlantique, faciliter l'accès des visiteurs.



Étendre et sanctuariser le jardin.

Rappel : lors de l'inauguration du jardin Atlantique en 1994, le périmètre jardin-pavillon était considéré comme un même ensemble, les clôtures se situant toutes à la périphérie. Ce n'est que plus tard, et par étapes successives, y compris récemment, que le jardin a été isolé, doté de ses propres fermetures et réduit de facto, tandis que les allées du pourtour relevaient de la voirie générale avec pour effet, notamment, de séparer jardin et pavillon.

Revenir à la logique première permettrait, à l'instar des autres grands jardins parisiens, d'élargir son emprise jusqu'au pied des différents bâtiments, tout en maintenant les accès pompiers. La végétalisation en terrasse du pavillon parachèverait la sanctuarisation d'un jardin richement doté en essences végétales, avec courts de tennis et station météo.

Faciliter l'accès des visiteurs à l'entité jardin-pavillon.



Rappel : l'opération Maine-Montparnasse (1959) prévoyait la couverture des voies SNCF, et les architectes en charge de concevoir le socle général, conscients de l'orientation des flux piétonniers à venir vers le cœur de Montparnasse et la gare elle-même, ont ménagé à cette fin un espace (25 boulevard de Vaugirard) permettant d'accéder confortablement à cette couverture, ainsi qu'un escalier situé au cœur de l'immeuble du 34 place Raoul-Dautry offrant un accès direct à partir du hall principal de la gare. Hélas, lors de la création du jardin Atlantique et des trois musées (1994), aucun de ces deux accès n'a véritablement été pris en compte. Un escalier métallique extérieur inconfortable et deux ascenseurs-cages sur rue ont été construits, contribuant par leur inadéquation à freiner la fréquentation du jardin et des musées nationaux Jean Moulin, Général Leclerc et Libération de Paris et, in fine, à justifier leur déménagement.

L'installation d'une batterie d'ascenseurs au niveau rue, 25 boulevard de Vaugirard, pour accéder au jardin et au pavillon, ainsi qu'un ascenseur double partant du quai n°1 de la gare et desservant également le parking Effia situé sous le jardin, contribueraient grandement à désenclaver l'ensemble. Une amélioration sensible du fléchage par entente entre les différents partenaires (Ville de Paris, SNCF, Effia, etc.) faciliterait opportunément l'accès au site.

15-3-2021

Didier Sutter
Sociologue-historien
20 rue du Cdt-Mouchotte
75014 Paris
sutter.didier@wanadoo.fr

